

Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis

Présidence de l'université

Monsieur Gaëtan BOURMAUD
Chargé de mission « Handicap »

Objet : Lettre de mission

Saint-Denis, le 10 septembre 2025

Cher collègue,

Notre université a pour projet d'établissement de garantir l'inclusion de toutes et tous, étudiants et personnels, tout en formant et sensibilisant aux enjeux de l'inclusion sous toutes ses formes. Ce contexte prend une ampleur croissante, illustrée par la progression fulgurante du nombre d'étudiants en situation de handicap accueillis dans l'enseignement supérieur français, passant de 6 000 en 2005 à plus de 60 000 en 2022, représentant ainsi environ 2,2% des effectifs étudiants. Spécifiquement à l'Université Paris 8, ces effectifs sont passés de 450 en 2021 à environ 700 durant l'année universitaire 2024-2025, dont une part significative bénéficie d'un Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH).

La mission Handicap vise, dans ce contexte, à dépasser la simple obligation réglementaire pour en faire un levier de structuration institutionnelle et scientifique. L'objectif principal est de poursuivre l'engagement de l'établissement dans un projet inclusif et efficient en matière de politique handicap, en s'articulant autour de deux axes majeurs : la structuration d'une communauté universitaire sur le Handicap et le déploiement d'une approche réflexive et émancipatrice.

Au regard de ces enjeux, je vous confie la mission « Handicap ». Votre mission visera à définir et à mettre en œuvre la politique Handicap de l'université, en veillant à :

- structurer et animer une communauté transversale : il s'agit de poursuivre et intensifier la mise en réseau du large éventail des acteurs concernés (référents Personnel et Pôle handicap, enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS, étudiants avec PAEH, preneurs de notes, associations), puis de structurer cette communauté universitaire sur le Handicap par l'organisation de réunions et de manifestations, notamment scientifiques, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs subsidiaires internes ;
- poursuivre des perspectives doublement bénéfiques : la communauté universitaire sur le Handicap doit agir dans des perspectives à la fois pragmatiques (mener des actions concrètes favorables pour les étudiants et le personnel, et au-delà de l'établissement) et épistémiques et réflexives (placer les savoirs situés et les savoirs critiques au cœur du projet, visant le développement et la diffusion du savoir sur le handicap) ;
- affirmer le rôle émancipateur de l'université : la mission doit démontrer que l'université joue positivement sur le pouvoir d'agir et l'émancipation des étudiants, en particulier ceux en situation de handicap, en transformant les enjeux du handicap en un faisceau d'opportunités qui se traduisent dans les formations existantes et nouvelles, le soutien à la recherche, et un impact scientifique accru sur la thématique ;

- susciter une vocation et coopération internationales : la mission doit contribuer à l'affirmation d'une politique structurante sur le handicap, par la participation active à notre alliance ERUA sur cette thématique. Cet engagement international est essentiel pour l'échange de bonnes pratiques, l'alignement sur les standards européens d'inclusion et pour contribuer au pouvoir d'agir et à l'émancipation des étudiants en mobilité internationale.

Votre action se déployera selon une temporalité structurée, visant initialement l'optimisation interne (court/moyen terme) pour ensuite atteindre une influence scientifique et sociétale (long terme). Sur le court/moyen terme, vous veillerez à :

- mener un audit rapide des besoins technologiques et architecturaux ;
- évaluer l'accessibilité physique immédiate des salles de cours et des amphithéâtres les plus utilisés afin de prioriser les aménagements architecturaux mineurs et urgents (ou la réaffectation des locaux) pour garantir l'accès ;
- structurer la communauté universitaire sur le Handicap, via l'identification et la mise en réseau de tous les acteurs (référents, Pôle handicap, enseignants-chercheurs, étudiants). Il est prioritaire d'animer le réseau des référents handicap des composantes en poursuivant leur formation, en appuyant un projet de formation qui pourrait être porté par la DIPEFAS et en favorisant le partage des bonnes pratiques ;
- consolider le recensement des bénéficiaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) parmi le personnel, d'identifier et de renforcer les moyens (humains, techniques, financiers) au regard de la contribution versée au FIPHFP ;
- renforcer la communication sur la politique et les actions de l'établissement, notamment en inscrivant les dates phares (11 février, 3^{ème} semaine de novembre, 3 décembre) à l'agenda institutionnel ;
- achever la rédaction de notre prochain Schéma directeur Handicap, en impliquant largement les membres de la communauté universitaire sur le Handicap .

La vision à long terme est orientée vers l'affirmation d'un pôle d'expertise et le renforcement de l'ambition inclusive. Cela passe par la fédération de la recherche menée dans le champ du handicap dans une approche pluridisciplinaire, le soutien actif à des projets de recherche aux plans national et international (en coopération avec des chaires thématiques, par exemple) et la contribution au débat public via des dialogues sciences/société.

Sur le plan de l'offre académique, l'action consistera à contribuer aux formations existantes et à les renforcer en intégrant les politiques publiques d'inclusion, et à développer et promouvoir de nouvelles formations (DU, licences, masters), tout en engageant des coopérations durables avec le monde socio-économique et les collectivités territoriales de proximité.

Vous pourrez être amené, selon les enjeux et sujets, à contribuer au travail des work packages de l'alliance ERUA : votre participation garantira que la voix et la vision de notre établissement portent dans la définition et la mise en œuvre des orientations de l'alliance. En conjuguant nos compétences respectives, nous assurerons la coconstruction d'une politique

globale d'internationalisation qui vise à renforcer la synergie entre excellence pédagogique, rayonnement de la recherche et engagement citoyen à l'échelle européenne.

Vous exercerez votre mission **en collaboration étroite avec la vice-présidence de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire** mais aussi en lien étroit avec la DIPEFAS, la Direction Vie de Campus, la Direction des services de la recherche, la Direction du patrimoine, les composantes et services centraux ainsi qu'avec les différentes vice-présidences et charges de mission afin d'assurer la transversalité de la politique Handicap.

Vous présenterez chaque année un rapport d'activité faisant état des actions menées et des perspectives à venir.

Je vous souhaite pleine réussite dans cette mission essentielle, au service du bien-être et de l'inclusion de toutes et tous au sein de la communauté universitaire.

Arnaud Laimé
Président de l'université